



IME SIMONE VEIL

32 rue Maria CALLAS

67380 LINGOLSHEIM

Pôle Handicap et Insertion

1. EDITORIAL

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

L'ACTIVITE

	2022	2023	2024
AGREMENT*	80	80	80
JOURNEES THEORIQUES	15920	15920	15920
JOURNEES PREVISIONNELLES	14240	13793	13861
JOURNEES REALISEES	14381	14774	14979
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	84	84	84
TAUX D'OCCUPATION	90,33%	92,80%	94,09%
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	100,99%	107,11%	108,07%
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	100	105	98

MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES)

Comme les années précédentes, l'IME a un financement de 80 places. 14 adolescents ont quitté l'établissement en poursuivant leur parcours vers un IMPro principalement celui de la Ganzau. 2 jeunes à double vulnérabilités ont poursuivi leur parcours vers un internat. 14 enfants ont pu à leur tour intégrer l'IME suite à ce départ. A la marge, 10% des bénéficiaires bénéficient d'une double vulnérabilité ce qui implique un travail de partenariat renforcé afin de les accompagner dans leur parcours de vie dans le cadre d'un respect de la bientraitance, de l'autodétermination tout en assurant au mieux leur sécurité.

Afin de fluidifier le parcours d'un public en attente de place, notre partenariat avec la MDPH et l'ARS se poursuit. 4 enfants sont accueillis dans l'établissement dans le cadre d'un Plan d'Accompagnement Global avec un financement qui favorise un travail en un pour un et ainsi encourager une socialisation et une communication renforcée. (3 jeunes à mi-tps et 1 enfant à plein tps).

La rentrée de septembre 2024 a vu l'arrivée d'un nouveau directeur et une coordinatrice de la classe Ulis passerelle à l'école élémentaire Simone Veil. Une dynamique nouvelle se met en place et une nouvelle convention a été signée entre nos deux établissements.

Une collaboration marquante avec l'association « Rêve de Gosses » a permis à une douzaine d'enfants de partager diverses activités durant l'année avec des enfants ordinaires d'une classe de l'école Notre Dame (Un temps de cuisine, un temps au vaisseau, une séance de sport) avec en aboutissement de ces moments par un baptême de l'air à l'aéroport d'Ensheim le 2 mai. Merci aux enseignantes et au prof de sport pour leur accompagnement sans faille.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

La vie de l'établissement est ponctuée par la mise en place de projets tournées vers la réalisation de chacun des enfants inscrit à l'IME Simone Veil :

- Un partenariat avec le club de rugby le SAR : ce qui permet à un groupe d'enfants d'avoir accès à un entraînement de rugby adapté par semaine. Nous avons participé au marché de Noël organisé par le club.
- Afin de favoriser une dynamique dans l'accompagnement des jeunes de 6 à 14 ans en partant de leurs besoins et de leurs centres d'intérêts, nous proposons tous les lundis des activités transverses. Les enfants rejoignent une activité et des intervenants (en interne ou extérieur à l'IME) pour vivre un temps hors de leur groupe de référence.
- Dans le cadre d'amélioration de la participation des enfants à la vie de l'établissement, une commission repas se réunit 1X/trimestre avec l'équipe de cuisine et les éducateurs(trices) et les enfants qui le souhaitent. L'objectif est d'améliorer la communication entre les uns et les autres, partager des recettes ou des idées de menus, faciliter le travail des uns et des autres par la compréhension des contraintes qui s'imposent à tous.
- Avec un objectif identique le copil fête se met en place et les enfants deviennent force de proposition dans la réalisation des moments de fête qui ponctuent l'année scolaire.

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

La collaboration entre les 3 IME et le SESSAD Eurométropole a cette année encore permis une fluidité dans la poursuite des parcours des jeunes au sein des structures. Des activités communes ont été mises en place en inter-sites IME-SESSAD de sorte à faciliter l'accueil et l'intégration des jeunes dans leur nouvelle structure.

Les liens avec le service RAPT de la MDPH se sont maintenus en 2024 autour de propositions d'accompagnement d'une jeune TSA (PAG).

3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

Comme chaque année nous poursuivons et encourageons le travail de partenariat avec « Handident » qui intervient chaque année à l'IME pour un dépistage dans le cadre de l'hygiène dentaire. L'infirmière fait l'intermédiaire entre la famille et les dentistes.

Lorsqu'on écoute les enfants élus aux CVS, la demande de pratiquer un sport est constante. Aussi un panel d'activités est proposé dans le cadre d'un partenariat multiple avec différents partenaires. Nous proposons : de la danse, Handensemble, cycles de piscine, entraînement de rugby et du foot bien sûr.

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

L'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarité (EMAS 67), rattachée à l'IME Simone Veil, apporte un soutien et des préconisations d'accompagnement aux professionnels de l'Education Nationale qui ont dans leurs classes ou établissements scolaires des enfants en situation de Handicap. L'EMAS réalise aussi des sensibilisations à la question du handicap. Une des missions principales est l'acculturation de ces deux entités que sont l'Education Nationale et le Médico-Social.

Cette équipe, forte de 3.5 ETP éducateurs spécialisés, psychologues et psychomotriciens a réalisé plus d'un 330 interventions en répondant à 62 saisines (en file active). Ces saisines émanent d'établissement scolaires sur tout le département, mais en majorité le bassin Eurométropole / Molsheim / Sélestat. Les demandes augmentent de manière exponentielle et la liste d'attente est actuellement de 5 mois.

La grande majorité des saisines concerne des élèves de maternelle ou d'élémentaire atteints de Troubles du Spectre Autistiques (TSA) ou de Troubles du Neuro-développement (TND).

Les partenaires principaux de l'EMAS sont le Service Ecole Inclusive (IEN ASH), les Enseignants Référents Handicap (ERH), l'Equipe Mobile Ressource (EMR – portée par les DITEP), le CREJH, le CRA, Mission Autisme 67 ...

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage et de la démarche

En 2024, la démarche de Copil qualité s'est installée en transverse et en inter-établissements au sein de l'IME-SESSAD Eurométropole. Un 1er COPIL s'est réuni en octobre. Chacun des 3 COPIL institué par année, fait l'objet d'un ordre du jour établi en lien avec le plan d'action global qualité et les échéances réglementaires obligatoires (synthèse FEI, rapport annuel des CVS...).

Le plan d'action qualité a continué à être alimenté par diverses sources (projet d'établissement, DUERP, FEI, fiches travaux...).

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

Les professionnels éducatifs, paramédicaux et enseignants sont aujourd'hui des utilisateurs de MS Qualité pour la déclaration des événements indésirables et les réclamations. MS Qualité devient notre banque de données lorsque nous avons recherché une information.

Silao (DUI) : est le logiciel de référence en ce qui concerne les informations liées aux usagers. Les familles en ont été informées et aucune n'a émis des doutes à l'informatisation du dossier de l'usager. Nous attendons aujourd'hui le déploiement de la partie soin pour la mise en place de l'accès au DMP

4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

Suite à la sensibilisation par de la formation à la bienveillance et aux risques de maltraitance, Les professionnels poursuivent leur réflexion en GAP et en réunion d'équipe. La formation sur l'autodétermination vient compléter cette sensibilisation et renforcer la place de l'enfant et de la famille dans la rédaction du Projet Personnalisé Educatif et Scolaire.

Une journée pédagogique a été consacrée à l'appropriation du plan de prévention des risques de maltraitance par les équipes éducatives.

4.4 Gestion des risques

- **Gestion des événements indésirables**

2024 a consolidé l'utilisation d'MSQualité. La compréhension de la démarche et la mise en place d'une réflexion par un retour d'expérience à chaque fois que nécessaire est maintenant acté. De ces déclarations découlent une partie du plan de formation et de nos axes d'amélioration sur l'année 2025.

- **Gestion des plaintes et réclamations**

Le déploiement de cette partie du logiciel a débuté en 2024 et reste encore à déployer. 2025 va consolider le travail de réflexion et d'amélioration du service rendu aux familles.

- **Autres aspects de la gestion des risques**

Le plan bleu est maintenant rédigé tout comme le PPMS.

Un classeur est disponible dans chaque classe et groupe pour faciliter l'accès à ces informations.

En lien avec l'école élémentaire Simone Veil deux exercices d'évacuation incendie sont effectués chaque année.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

Un travail en lien avec tous les IME de l'ARSEA a permis de mettre en place une trame commune des PPAS. Nous retrouvons cette trame dans Silao et une procédure a été travaillée pour que chaque professionnel puisse s'inscrire dans ce nouveau dispositif.

Afin de faciliter les échanges professionnels/familles nous poursuivons notre partenariat avec « Migration Santé » chaque fois que nécessaire lors des échanges et la rédaction des PPAS.

4.6 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Afin d'améliorer l'accès à la compréhension des missions et des objectifs développés pour le jeune, par les familles d'origine étrangère qui ne maîtrisent pas le français, le service a fait appel au dispositif d'interprètes Migration santé.

Une attention particulière est prêtée à l'information apportée aux parents en ce qui concerne les outils de la loi 2002-2 qui leur sont détaillés et expliqués lors de rendez-vous personnalisés.

Les 3 CVS programmés se sont tenus.

Une enquête de satisfaction a été transmise à l'ensemble des familles de l'IME.

Des professionnels ont été formés à la démarche d'autodétermination, ainsi qu'à la démarche de bientraitance et de soutien à la parole de l'utilisateur et de sa famille.

Une nouvelle trame PPA a été formalisée et diffusée en 2024.

Chaque jeune a un PP revu chaque année.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2024

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	37,72	3,00	1,55	24,34	3,55	0,37	4,91
CDD temporaire	3	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CDD remplacement	2,20	0,00	0,00	2,00	0,20	0,00	0,00
Contrats aidés	2,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00
Maitres	4,00	0,00	0,00	4,00	1,00	0,00	0,00
TOTAL	48,92	3,00	1,55	34,34	3,75	0,37	5,91

6. CONCLUSION

En 2024, la préparation à l'évaluation externe s'est engagée auprès des professionnels. Les thématiques de formation, la disponibilité et la prise de connaissance des outils et des procédures a été renforcée. La sensibilisation à la démarche de recherche des éléments de preuve inhérente au cahier des charges de l'HAS a été amorcé.